



Nouveau site Internet du RCIPS

Le Réseau canadien d'information sur la santé porcine vient de lancer un nouveau [site Internet](#). Les [rapports pour les producteurs](#) et les [rapports des professionnels de la santé](#) sont affichés sur le site pour chaque trimestre.

Manuel pour petits élevages de porcs

L'ACVP-CASV collabore avec le Conseil canadien du porc à la rédaction d'un manuel destiné aux petits éleveurs de porcs. Le manuel couvrira une variété de sujets, y compris les considérations de démarrage, la gestion du logement et des aliments, la manutention, la santé animale et la commercialisation.

Le manuel devrait être prêt fin avril 2021 et sera disponible sur notre site Internet <https://www.casv-acvp.com/>.

Correspondance du Conseil de l'ACVP-CASV

Au cours du premier trimestre de 2021, le Conseil d'administration de l'ACVP-CASV a soumis des commentaires à l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur deux déclarations de principe : l'euthanasie et le dépeuplement massif.

De plus, un article sur la pratique vétérinaire porcine au Canada a été soumis à la Revue vétérinaire canadienne pour publication au printemps.

Nouveau prémélange de tiamuline ajouté par l'ACIA

Veillez noter que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mis à jour le [Recueil des Notices sur les substances médicamenteuses](#) (RNSM). Un nouveau prémélange de

Lignes directrices de l'OIE pour la compartimentation contre la PPA

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a publié récemment des lignes directrices sur la compartimentation contre la peste porcine africaine (PPA). Le document peut être téléchargé à l'adresse [Lignes directrices pour la compartimentation contre la peste porcine africaine](#). Il détaille des recommandations spécifiques et fournit des conseils sur les aspects clés du processus de compartimentation. Il s'agit notamment de la définition d'un compartiment exempt de PPA, de la chaîne d'approvisionnement en viande de porc, de l'évaluation des risques, de la biosécurité, de la surveillance, des capacités et procédures de diagnostic, de la traçabilité, des partenariats public-privé (PPP), du cadre réglementaire, de l'approbation et de la reconnaissance des compartiments exempts de PPA et des réponses aux changements de statut de la PPA, à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment.

Protocole Canada-États-Unis sur la PPA chez les porcs sauvages

Le Canada et les États-Unis ont signé un protocole qui guiderait le commerce bilatéral entre les deux pays si la peste porcine africaine (PPA) était détectée chez des porcs sauvages dans l'un ou l'autre pays, sans qu'il y ait de cas chez les porcs domestiques. Dans une déclaration commune, le vétérinaire en chef du Canada, le Dr Jaspinder Komal, et le vétérinaire en chef des États-Unis, le Dr Burke Healey, ont déclaré que le protocole, le premier du genre, est fondé sur des données scientifiques et conçu pour minimiser les répercussions sur les échanges commerciaux.

Dans un communiqué publié le 16 mars 2021, les vétérinaires ont déclaré : « Dans le cadre du protocole, tout le commerce de porcs vivants, de germoplasme porcin et de produits porcins non traités s'arrêterait initialement si la PPA se trouvait chez des porcs sauvages, tandis que le commerce de produits traités pour rendre le virus de la PPA inefficace pourrait se poursuivre. Le protocole décrit 3 phases qui réduiraient progressivement les restrictions au commerce de ces produits. » Vous pouvez lire la déclaration complète [ici](#).

Présentation des résultats à la réunion annuelle des intervenants du PICRA

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) a organisé le 24 février 2021 le webinaire annuel des intervenants. La présentation peut être téléchargée sur le [site Internet du SCSSA](#).

Voici quelques-uns des principaux constats qui ont été signalés :

- Les ventes d'antimicrobiens (kg) ont diminué de 10 % entre 2018 et 2019.
- Les ventes pour animaux de production (bétail, aquaculture, chevaux) ont diminué de 10 % (kg) et ont diminué de 12 % (après ajustement pour la biomasse - mg/PCU).
- Par rapport à 2018, les ventes destinées aux porcs, à la volaille et à l'aquaculture ont diminué; les ventes destinées aux bovins, aux chevaux, aux animaux de compagnie et aux petits ruminants ont augmenté en 2019.

Parmi les antimicrobiens vendus :

- 78 % étaient destinés aux animaux de production.
- 22 % étaient destinés aux humains
- <1 % étaient destinés aux animaux de compagnie
- <1 % étaient destinés aux cultures

Pour les porcs :

- Principales classes vendues : tétracyclines, macrolides et pénicillines.
- ↓ de 21% en kg vendus
- ↓ de 24 % des ventes d'antimicrobiens de catégorie I (123 kg)

tiamuline, Vetmulin 10%, Prémélange de tiamuline (DIN 02512343), disponible de Huvepharma EOOD et avec une concentration de tiamuline de 80,91 g/kg de base tiamuline (équivalent à 100 g/kg d'hydrogénofumarate de tiamuline) a été ajouté au NSM TIA. [NSM TIA – Tiamuline](#)

Mise à jour sur l'utilisation de produits de santé animale dans les aliments du bétail

L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Santé Canada collaborent dans le cadre d'un projet pilote pour permettre l'incorporation des produits de santé animale (PSA), tels que les acides organiques et les huiles essentielles, dans les aliments du bétail. Les PSA sont utilisés pour maintenir ou promouvoir la santé et le bien-être des animaux de compagnie et des animaux destinés à l'alimentation. Les PSA ne servent pas à traiter, à prévenir ou à guérir des maladies ou des conditions.

Les demandes pour participer au projet pilote seront acceptées entre le 15 mars 2021 et le 2 avril 2021. Des renseignements au sujet des PSA en question qui peuvent être ajoutés dans les aliments du bétail ainsi que des détails sur la mise en œuvre du projet, sont maintenant disponibles. [Avis à l'industrie : Mise à jour sur le projet pilote visant à permettre l'utilisation de produits de santé animale dans les aliments du bétail](#)

- La proportion d'isolats résistants à ≥ 1 classes d'antimicrobiens est stable ou a légèrement augmenté.
- La résistance à l'acide nalidixique/ciprofloxacine est stable ou a légèrement augmenté.
- La résistance à ≥ 3 classes d'antimicrobiens a augmenté pour Salmonella mais a diminué pour E. coli et campylobactéries.
- L'UAM est restée inchangée, la RAM a généralement diminué et la mortalité des troupeaux est restée inchangée.

Accès aux produits pharmaceutiques au Canada

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'ACVP-CASV de janvier, les administrateurs ont entendu une présentation de l'Institut canadien de la santé animale (ICSA) concernant l'augmentation des frais réglementaires pour les médicaments vétérinaires. En 2019, Santé Canada a mis en œuvre d'importantes augmentations des frais de services réglementaires pour les examens et les approbations de médicaments vétérinaires. Les frais augmenteront jusqu'à 500 % d'ici 2026, ce qui augmentera considérablement les coûts d'enregistrement des produits du bétail. Cela aura un impact important sur jusqu'à 90 % des médicaments vétérinaires actuellement homologués, entraînant un mouvement de désenregistrement ou de fortes augmentations des prix.

Pour les nouveaux médicaments, les coûts d'innovation sont de 28M \$ pour les animaux de compagnie et de 39M \$ pour le bétail; les coûts ne sont pas récupérés avant trois à sept ans. Une fois qu'un médicament est développé, le seuil de ventes annuelles désormais nécessaire pour couvrir les frais d'enregistrement et de maintien au Canada est de 500 000 \$. Selon les données des distributeurs de produits vétérinaires fournissant les vétérinaires canadiens, en 2017, plus de 50 % de ces produits avaient des ventes inférieures à 500 000 \$.

Le petit marché qu'est le Canada devient encore moins viable avec ce système de frais réglementaires. Les impacts attendus sont :

- il devient moins viable de demander de nouvelles utilisations pour des médicaments existants;
- les médicaments à faible volume disparaissent;
- il y aura plus d'utilisation de médicaments hors étiquette, pour traiter des conditions pour lesquelles les médicaments ne sont pas approuvés; et
- l'innovation canadienne en matière de médicaments diminuera, l'argent se déplaçant vers des marchés plus attrayants

L'ICSA mène actuellement une enquête auprès de ses sociétés membres afin de quantifier l'impact de la première série d'augmentations des frais de service qui a eu lieu en 2020. Le conseil d'administration de l'ACVP-CASV collabore avec l'ICSA pour réaliser une évaluation des besoins prioritaires en matière de santé porcine.

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.

Mission : Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.